Juin 1999 - N°2

Cartes orientées N-S

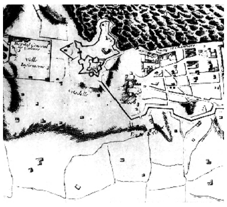

1705: au-delà de la porte St Victor, pas de chemins tracés…

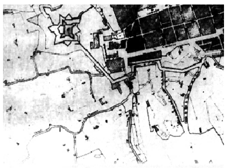

1808 : Les chemins d'Endoume et Oriol (Arlequin) s'amorcent…

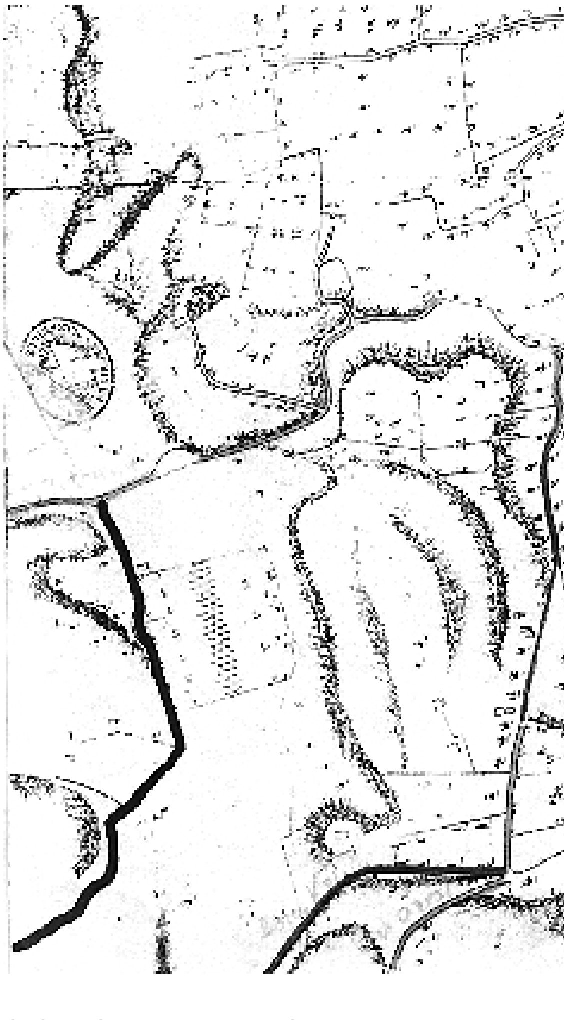

1785 : de la porte St Victor, le chemin d'Endoume traverse tout d'abord une zone qui ne présente pas de difficultés importantes pour les marcheurs, puis elle arrive au pied de la "montagne" (ainsi sera nommée la côte en haut du vieux chemin d'Endoume).

Cette "**montagne**" peut être aussi gravie par une "**montée**" appelée plus tard de l'Arlequin.

Des chemins de chèvres …

La Montée de l'Arlequin
peinture à l'huile de Gautier
propriété de .M.Rey-Puddu …tel celui de l'Arlequin, ont été pendant longtemps les seules voies de pénétration du quartier d'Endoume depuis la porte de St Victor (où s'arrêtait l'omnibus).

A partir du chemin vicinal d'Endoume, plusieurs possibilités s'offraient aux courageux marcheurs (voir la carte de 1863).

Le chemin du Vallon de l'Oriol (plus tard Montée de l'Arlequin), tout d'abord rude montée rocheuse, traversait un plat, puis dégringolait jusqu'à la mer.

De ce plateau (de l'Arlequin), une traverse dite des Bons Voisins, amenait vers des lieux au nom variable : Vallon Bellevue ou Beauvallon (aujourd'hui rue du Soleil).

Le chemin "Vague à la Mar" allait d'Endoume au bout de la crête qui domine le Vallon de la Baudille.

L'ouverture de la promenade de la Corniche, en 1863, permit plusieurs accès par le côté mer, mais tout aussi difficiles, si l'on en croit la description réaliste faite du vallon de l'Oriol par Alfred Saurel en 1875:

□□□□□ *"…C'est un réseau inextricable de chemins tortueux, de ruelles extravagantes et d'impasses perfides, sans indications.*
□□□□ *Et partout grimpent entre les murs, des escaliers casse-cou dont l'extrémité se perd dans les pins ou dans le bleu du ciel…*
□□□□ *Des hauteurs, l'ensemble est charmant…mais après avoir exploré le dédale des chemins, ruelles et impasses, j'évite…"*

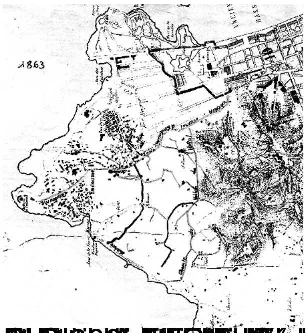

[illegible]

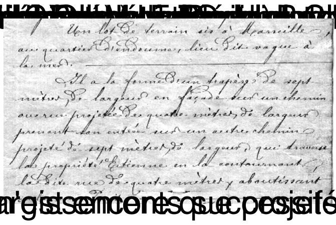
Un lot de terrain sis à Marseille, au quartier d'Endoume, lieu dit vague à la mer.

Il a la forme d'un trapèze de sept mètres de largeur en façade sur un chemin ouvert projeté de quatre mètres de largeur prenant son entrée sur un autre chemin projeté de sept mètres de largeur qui traverse la propriété 1e Etienne en la contournant, la dite rue de quatre mètres y aboutissant

[illegible]

[illegible] Beaulieu,

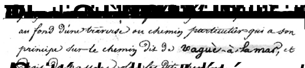
au fond d'une traverse ou chemin particulier qui a son principe sur le chemin dit de vague-à-la-mar, et

[illegible] *"La Butte Bompard"*

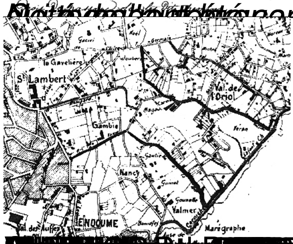

[illegible] vi, à la rue Peyronnet.

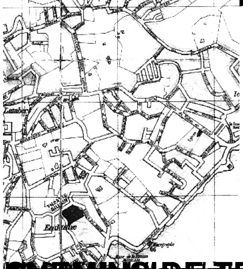

[illegible]

[illegible]

[illegible]

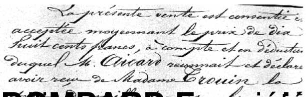

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix de dix huit cents francs, à compte et en déduction duquel M. Aicard reconnait et déclare avoir reçu de Madame Crouin la

BOMPARD François Auguste (1797-1882) Il donna du terrain pour ouvrir le boulevard au [illegible]

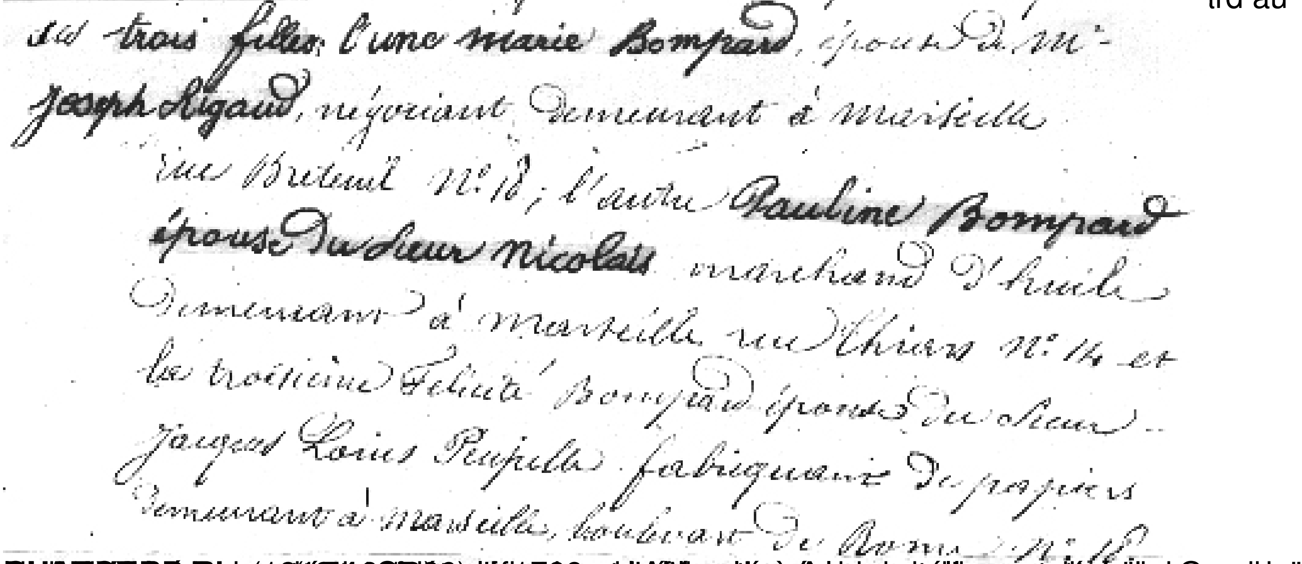

ses trois filles, l'une Marie Bompard, épouse de M. Joseph Rigaud, négociant demeurant à Marseille rue Breteuil N° 18 ; l'autre Pauline Bompard épouse du sieur Nicolas marchand d'huile demeurant à Marseille rue Thiars N° 14 et la troisième Félicité Bompard épouse du sieur Jacques Louis [illegible] fabriquant de papiers demeurant à Marseille, boulevard de Rome N° [illegible]

[illegible] propriété "La Garanne", à

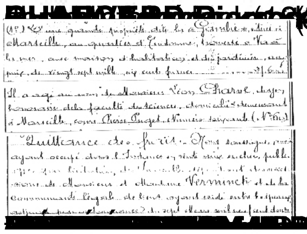

(1°) [illegible] grande propriété dite la « Gambie », située à Marseille, au quartier de [illegible], [illegible] la mer, avec maisons d'habitation et des jardins, au prix de vingt sept mille, six cents francs [illegible]

Il a agi au nom de Monsieur Léon Charve, doyen honoraire de la faculté des sciences, domicilié et demeurant à Marseille, cours Pierre Puget Numéro soixante (N° 60)

Quittance des frais. Nous soussignés [illegible] ayant occupé dans l'instance en vente [illegible] [illegible] de Monsieur et Madame Verminck et de la communauté légale de biens ayant existé entre les époux [illegible]

[illegible]

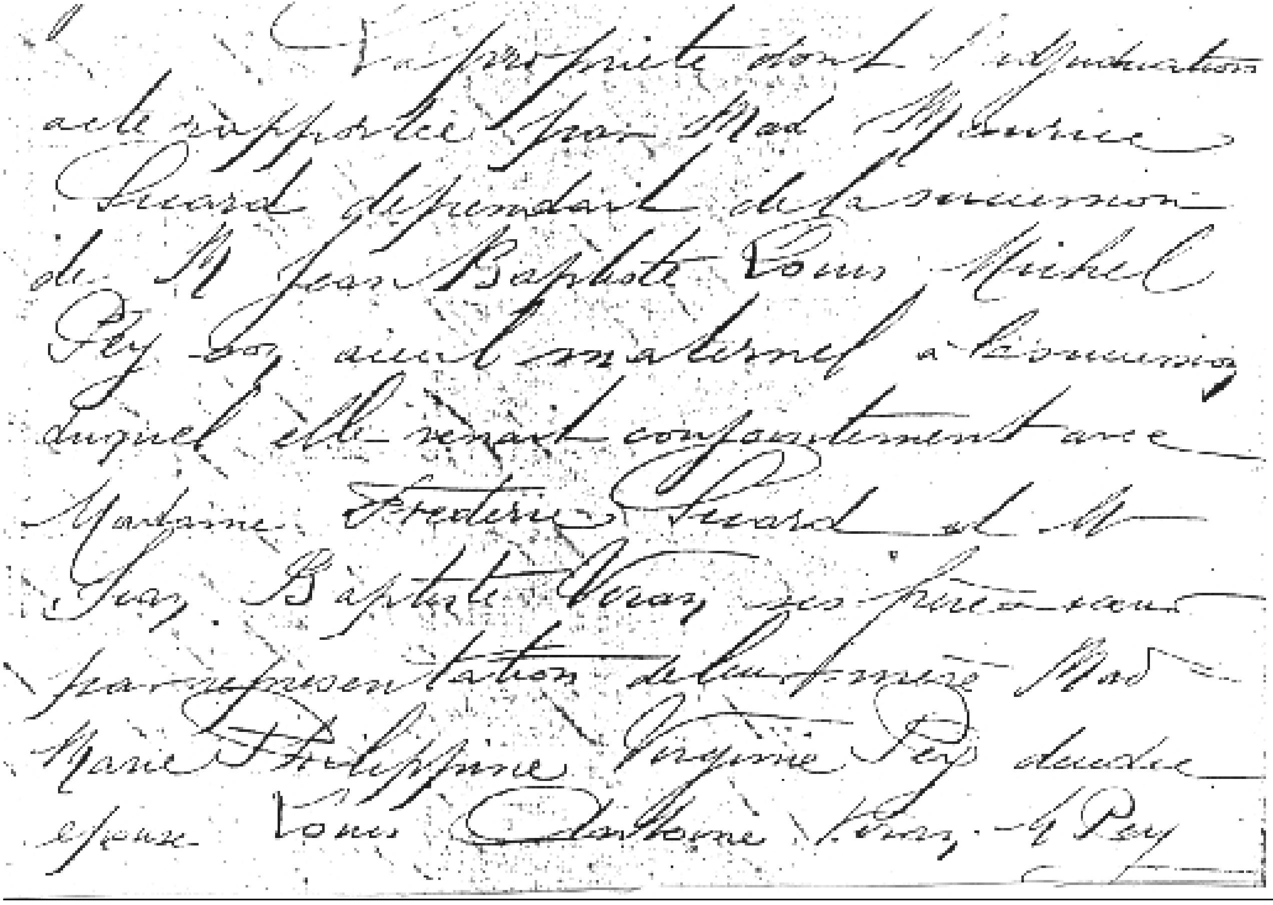

La propriété dont l'adjudication a été rapportée par Mad Maurice Picard dépendait de la succession de M Jean Baptiste Louis Michel Pey [illegible] aïeul maternel à la [illegible] duquel elle venait conjointement avec Madame Frédéric Picard et M Jean Baptiste [illegible] ses frère et sœur par représentation de leur mère Mad Marie Philippine Virginie Pey décédée épouse Louis Antoine [illegible] Pey

[illegible]

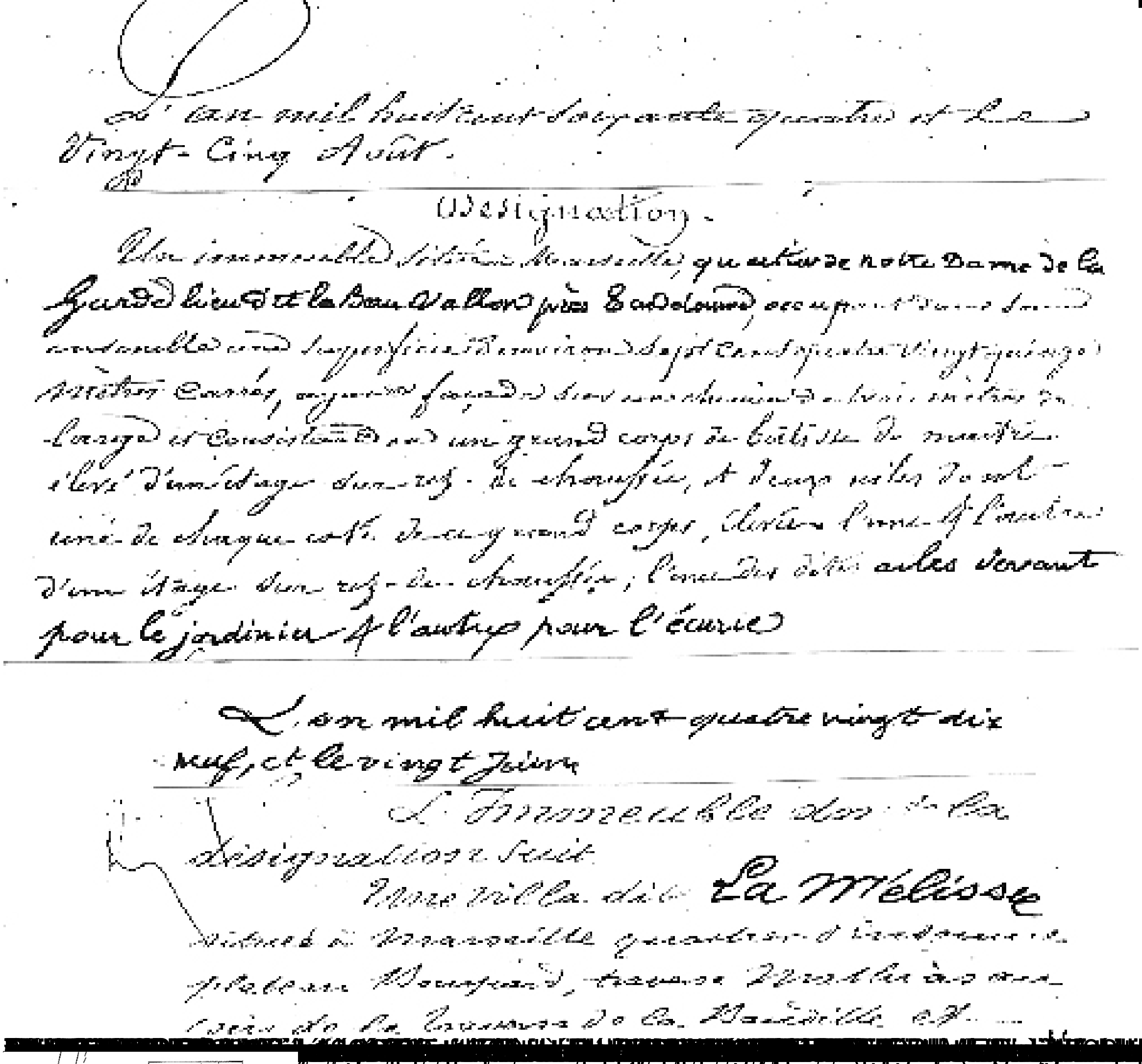

L'an mil huit cent soixante quatre et le Vingt-Cinq Août.

Désignation.

Une immeuble situé à Marseille, quartier de notre Dame de la Garde lieu dit le Beau Vallon près Endoume occupant [illegible] contenance d'une superficie d'environ sept cent [illegible] vingt-cinq mètres carrés, ayant sa façade [illegible] mètres de large et consistant en un grand corps de bâtisse de maître élevé d'un étage sur rez-de-chaussée, et deux ailes de côté une de chaque côté du grand corps, élevées l'une et l'autre d'un étage sur rez-de-chaussée ; l'une des dites ailes servant pour le jardinier et l'autre pour l'écurie

L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf, et le vingt Juin

L'Immeuble dont la désignation suit.

Une villa dite La Mélisse située à Marseille quartier d'Endoume [illegible] [illegible], traverse [illegible] [illegible] [illegible] de la [illegible] [illegible] …

[illegible]

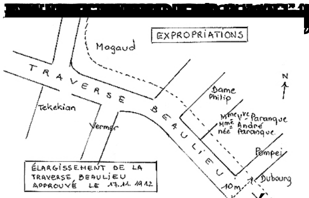

[illegible]

[illegible] verdoyante, lotie en 1932, et sur laquelle

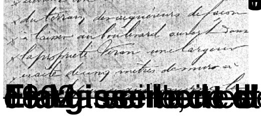

du terrain des acquéreurs de façon à laisser au boulevard ouvert dans la propriété Veron une largeur [illegible] deux mètres de mur à

[illegible], terroir

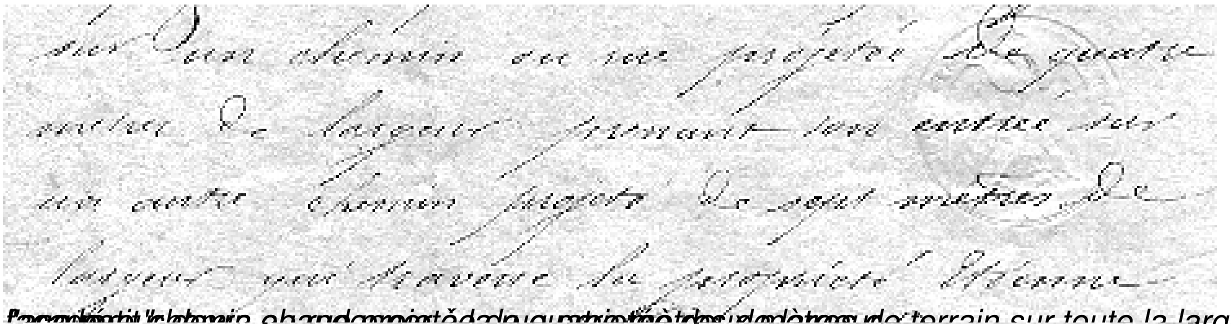

sur un chemin ou rue projeté de quatre mètres de largeur prenant son entrée sur un autre chemin projeté de sept mètres de largeur qui traverse la propriété Etienne-

[illegible] terrain sur toute la largeur de sa

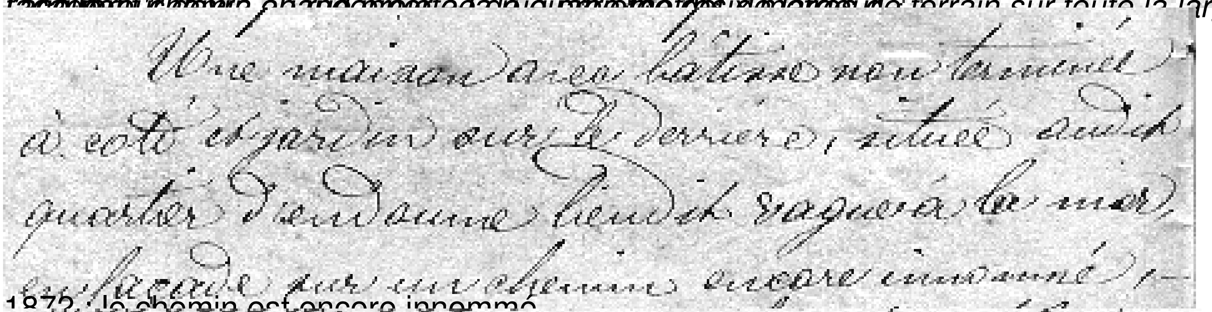

Une maison avec bâtisse non terminée à côté et jardin sur le derrière, située audit quartier d'Endoume lieudit Vague à la mer, en façade sur un chemin encore innommé

1872 : le chemin est encore innommé

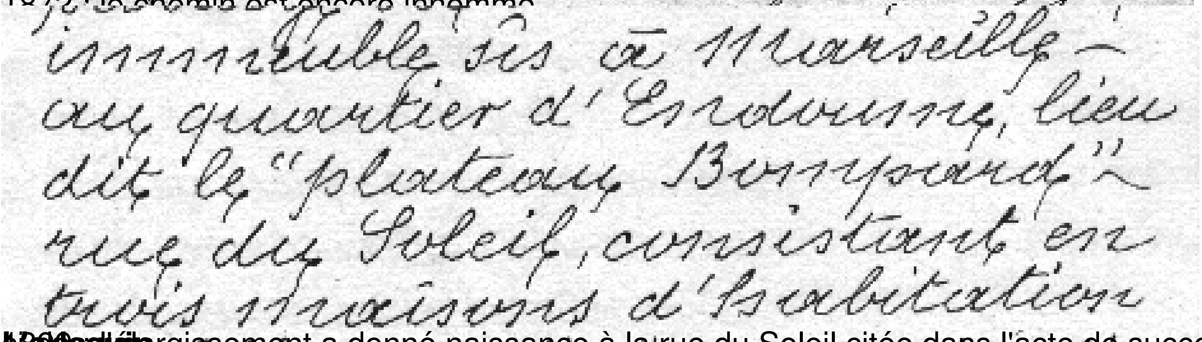

immeuble sis à Marseille au quartier d'Endoume, lieu dit le "plateau Bompard" rue du Soleil, consistant en trois maisons d'habitation

[illegible]rgissement a donné naissance à la rue du Soleil citée dans l'acte de succession

[illegible]

[illegible]

[illegible] non autorisée sans l'accord des auteurs.